

Compte- rendu du conseil municipal du jeudi 25 février 2021

Le Conseil municipal s'est réuni ce jour à 20 h 30 en session ordinaire.

14 membres présents. Absent excusé : Jonathan Heim

Tous les chapitres de l'ordre du jour ont été traités successivement :

Pacte de Gouvernance de Loire-Forez Agglomération : Ce document définit en une dizaine de pages le fonctionnement de l'intercommunalité au travers de ses différentes instances (conseil et bureau communautaire, conférence des maires, comités de pilotage et réunions de secteur...), mais aussi de plusieurs commissions de décision ou de consultation. Il a pour objet de permettre une « démocratie locale partagée » en favorisant le dialogue entre les maires et les conseillers municipaux tout en affirmant les valeurs communautaires. Chacun des conseillers avait d'ailleurs reçu un questionnaire au préalable et pu s'exprimer sur ces points. Le pacte est accepté à l'unanimité.

Modification du tableau des effectifs : Les contraintes sanitaires conjuguées à 2 départs en retraite nous obligent à quelques aménagements d'horaires de la structure périscolaire. Ainsi le contrat de Catherine Rigaud sera porté de 16 à 28 h30 hebdomadaires à compter du 1^{er} mars 2021. D'autres dispositions seront prises pour la future rentrée en fonction des circonstances. Le conseil approuve à l'unanimité.

Avenant à la convention d'adhésion de l'occupation du sol. : l'adhésion de la commune au service commun de L.F.A. chargé de l'instruction des demandes de C.U. est modifiée du fait que les C.U.a sont désormais saisis et émis directement par la commune. Il convient de ratifier cette modification, ce qui est fait sans opposition.

Convention de transfert de la compétence assainissement à Loire-Forez Agglomération : Là aussi, nous devons acter le transfert de cette compétence à L.F.A., ainsi que celui du budget correspondant (que nous laissons excédentaire de 62 000 €), ce qui est voté à l'unanimité.

P.L.U. : compte-rendu de la réunion avec la DDT : Lors du dernier conseil, nous avons parlé de cette réunion à venir avec L.F.A., en la personne de son président Christophe Bazile, et les représentants de la D.D.T. Les exigences de ces derniers semblent difficilement applicables en pratique, principalement du fait que les propriétaires des seules parcelles autorisées ne sont pas forcément vendeurs. Après une discussion animée, le conseil se prononce pour reprendre l'étude au stade où nous l'avions abandonnée en 2018 avec 7 voix, contre 4 pour le maintien de la solution actuelle (R.N.U.) et 3 abstentions. Cette décision sera transmise aux intéressés.

Voisins Vigilants : Ce dispositif de « Participation citoyenne » encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire et à informer au besoin les forces de l'ordre dans un souci de prévention de la délinquance. Une circulaire sera prochainement émise en ce sens afin de trouver au moins une personne référente par quartier, à la suite de quoi une réunion d'information sera organisée avec la gendarmerie dans la perspective de sa mise en place.

Questions diverses :

- **Restaurant** : La période sombre que nous traversons n'est évidemment pas propice pour une transmission de fonds de commerce. Mais ce problème reste une réelle préoccupation pour l'équipe municipale qui le suit avec attention.
- **Antenne Free** : Les travaux de raccordement électrique devraient être réalisés dans les prochains jours, conjointement avec ceux de l'ombrière et du local de chasse.
- **Rénovation de la Mairie** : Les subventions accordées dans le cadre du plan de relance sont liées, entre autres conditions, à un démarrage des travaux au plus tard en juin. Nous allons donc incessamment lancer les appels d'offre.
- **Abri-bus de La Bruyère** : Le rendez-vous reste fixé au 6 mars pour le coulage de la dalle. Les volontaires ont confirmé leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.